



# Assemblée villageoise de Bevaix

## **Procès-verbal de l'Assemblée Villageoise de Bevaix du 27.01.2026 Salle Polymatou de Bevaix à 20 heures**

Le déroulement se fait selon l'ordre du jour prévu.

1. Le PV des séances publiques des 17.03.2025 et 19.08.2025 sont acceptés.
2. Le rapport d'activité est présenté par la co-présidente Lucienne Serex :  
80 personnes ont participé à l'assemblée constitutive, le comité s'est réuni 7 fois en 2025 et a mis sur pied un organigramme pour traiter les différentes demandes. Lors de l'AG extraordinaire du 19 août une 20<sup>e</sup> d'objets ont été présentés et le comité après un tri a rencontré le Conseil communal incorporé le 1<sup>er</sup> octobre 2025.  
Le comité a fondé un groupe « Closel » qui s'est réuni plusieurs fois, afin de définir les différentes tâches pour ouvrir ce site à la population si possible en 2026. Il a été appuyé par le Conseil communal.  
Le comité a mis en route le projet de décoration par la population des palissades autour de la nouvelle salle de gym en construction.
3. Marc Humbert-Prince présente son rapport (annexe 1) et les comptes 2025 au 31 décembre ; il reste un capital de CHF 1'158,45.
4. Les vérificateurs des comptes (Mme Martine Gilliard et M. Daniel Chevalier) proposent d'accepter les comptes, ce qui est le cas à l'unanimité.
5. Deux propositions pour modifier les statuts :
  - Changer le nombre de membres du comité et le mettre de 3 à 7 membres (présidence, secrétariat et finances et membres)
  - Responsabilité des membres

Les modifications des statuts sont acceptées à l'unanimité.

6. Gilbert Bertschi avait prévu de quitter le comité l'Assemblée villageoise après son lancement.  
Olivier Baillod désire quitter le comité étant déçu des possibilités d'améliorations pour le village suites aux demandes de l'AVBx auprès du Conseil communal.  
Côté admission, les personnes contactées n'ont pas concrétisé une entrée au comité.

Les vérificateurs des comptes seront : MM. Daniel Chevalier et Alain Friedrich, suppléante Mme Martine Gilliard.

## **7. Propositions individuelles présentées au Conseil communal lors de la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2025 :**

### **Sécurité routière au centre du village**

---

#### **Proposition :**

Améliorer la sécurité au centre du village, en particulier pour les enfants. La proposition est d'instaurer une zone 30 km/h dans le « S » au centre du village et à la rue Adolphe-Ribaux et en marquant cette zone d'une couleur contrastant avec les tronçons précédents. Il est souhaitable qu'une ligne jaune signale le trottoir le long des travaux à la rue Adolphe-Ribaux.

Treygnolan : Une pétition demandant le prolongement de la zone 40 km/h jusqu'à l'entrée de la forêt a été remise aux autorités communales 2024. Elle a été marquée par un accident entre une voiture et un cheval. A noter que Peseux limite à 40 km/h ses chemins forestiers.

#### **Réponse du Conseil communal :**

Le trajet des enfants est considéré comme sûr. Le CC n'entend pas prendre des mesures supplémentaires dans l'immédiat. Cette zone est concernée par un projet de réaménagement des infrastructures et des arrêts de bus. Des réflexions au sujet d'une zone 30 km/h seront menées dans ce cadre. Le CC relève toutefois qu'une telle zone implique en principe une suppression des passages pour piétons et l'aménagement de trottoirs franchissables d'une largeur minimale de 2 mètres. Le CC ne sait pas si le marquage sur un revêtement phono-absorbant est possible. L'actuelle zone 40 km/h est équipée de deux radars indiquant la vitesse. Concernant Treygnolan, des contacts ont été pris avec le Canton suite à la pétition. Celui-ci pourrait entrer en matière pour une limitation à 60 km/h sur la zone du manège de Treygnolan, ceci après une période de comptage d'ores et déjà planifiée.

### **Closel**

---

#### **Proposition :**

Le jardin du Closel représente une alternative au Verger communal, durant les travaux de construction de la nouvelle halle. Il est de plus l'unique lieu public de verdure pour le quartier des Jonchères. Il est demandé d'ouvrir le jardin au public, si nécessaire avec des heures d'ouverture et de l'entretenir régulièrement. Des bancs, une table de pique-nique, des poubelles devraient y être installés dans un premier temps. Le comité de l'AVBx et le groupe de travail Closel souhaitent être consultés et associés aux réflexions au sujet de l'avenir de cet endroit et aux futurs travaux. Une partie de l'aménagement ou de l'entretien pourrait être réalisés par des chantiers participatifs.

#### **Réponse du Conseil communal :**

L'affectation du bâtiment à terme n'a pas encore été arrêtée. Un budget a été prévu pour 2026 pour l'aménagement extérieur de cet endroit. La possibilité d'ouvrir et d'aménager le jardin au printemps 2026 sera examinée. La haie sera entretenue par le service technique, éventuellement avec la protection civile. L'AVBX sera informée et consultée.2/4

### **Parking au centre de santé**

---

#### **Proposition :**

Pour faire face à la pénurie de places de stationnement au centre du village, il est demandé d'autoriser l'utilisation du parking du centre de santé en dehors des heures d'ouverture.

#### **Réponse du Conseil communal :**

La situation actuelle du parking (restrictions durant la nuit et les weekend) découle d'un compromis entre la commune et les opposants à la demande de permis de construire du parking. La commune signale qu'il est délicat de remettre un accord en cause. Elle est néanmoins disposée à y réfléchir.

### **Abribus devant la Maison de commune**

---

#### **Proposition :**

Devant la maison de commune il n'y a aucune possibilité de se mettre à l'abri. Cet abri-bus pourrait prendre la forme d'une marquise installée sur la façade de la Maison de Commune.

#### **Réponse du Conseil communal :**

La création d'un abris-bus à cet endroit sera étudiée dans le cadre de la mise aux normes LHand des deux arrêts de bus Bevaix-Centre.

### **Places de jeux**

---

#### **Proposition :**

Remplacer les plaques amortissantes utilisées sur les places jeux par des copeaux. Celles-ci génèrent des microplastiques qui se retrouvent ensuite dans les eaux et les sols.

#### **Réponse du Conseil communal :**

Les copeaux produits par la commune ne conviennent pas à cet usage. La commune doit en acheter et les remplacer régulièrement. De plus, contrairement aux copeaux, les plaques amortissantes correspondent aux recommandations du Bureau de prévention des accidents (BPA). La place de jeux du port ne peut pas recevoir de copeaux pour d'autres raisons.

### **Sécurisation du passage du Biau**

---

#### **Proposition :**

Ce chemin très pentu. Il devient glissant en automne avec les feuilles mortes et en hiver avec la neige et le verglas. Il est demandé de construire des escaliers sur tout ou une partie de la largeur du chemin ou de poser un revêtement plus rugueux.

#### **Réponse du Conseil communal :**

Le service technique va examiner la situation et proposer une solution.

### **Aménagement de la Pointe du Grain**

---

**Proposition :**

La buvette de la Pointe du Grain devrait être raccordée au réseau électrique afin d'éviter la génératrice polluante. De plus, des grills en fonte fixés permettraient d'éviter les foyers sur la grève.

**Réponse du Conseil communal :**

La Pointe du Grain est une zone protégée (site palafittique), il est quasiment impossible d'y aménager quoique ce soit, voire de rénover les infrastructures existantes. La présence de cette génératrice n'est pas idéale, il n'y a malheureusement pas d'autres solutions.

### **Cimetière**

---

**Proposition :**

Les personnes désirant « rester » à Bevaix après leur mort, mais ne souhaitant pas avoir une tombe n'ont pas de solution. Elles ne peuvent que chercher ailleurs un cimetière pouvant accueillir une urne non enterrée. Il est demandé construire un columbarium au cimetière.

**Réponse du Conseil communal :**

La planification de la désaffectation de la partie Ouest du cimetière est en cours. Un mandat de paysagiste sera ouvert pour un éventuel columbarium.

### **Horaire d'ouverture de l'administration à Bevaix**

---

**Proposition :**

L'administration de Bevaix n'est ouverte que 2 demi-jours par semaine. Il est demandé d'élargir les heures d'ouverture.

**Réponse du Conseil communal :**

Il s'agit de services techniques qui n'ont que peu de visites, malgré un horaire étendu jusqu'à 18h le jeudi. Il est de plus toujours possible de prendre rendez-vous.

### **Collecte des habits usagés**

---

**Proposition :**

L'essor de la Fast fashion génère des quantités considérables de déchets textiles. Ceux-ci finissent souvent leur vie dans des pays en développement, comme le Ghana par exemple, où ils sont en partie recyclés ou éliminés et mis en décharge dans des conditions qui seraient inacceptables chez nous. Comment le Conseil communal envisage-t-il la situation ?

**Réponse du Conseil communal :**

L'organisation de la collecte des textiles et des habits de seconde-main est confiée à VADEC. Celle-ci a mandaté une entreprise spécialisée qui trie les habits collectés en vue de leur réutilisation et qui élimine ce qui est hors d'usage. Pour l'heure, seul environ 10 % des habits collectés peuvent être réutilisés. Attention : Il serait en fait préférable que les habits qui ne sont plus

réutilisables soient mis dans les sacs-poubelles taxés pour qu'ils soient incinérés (valorisation thermique).

Jusqu'ici, les habits utilisables ont été envoyés à Lviv en Ukraine. L'entreprise rétribue la commune pour chaque tonne récoltée. Elle est tenue d'établir un rapport annuel sur la destination des habits récoltés. Le premier rapport est attendu pour 2026. L'argent donné par ceux qui récupèrent les textiles sont destinés à des campagnes d'information au sujet des conséquences de la fast fashion.

Concernant la sécurité au centre du village, des remarques sont émises par les participants à cette AG, pour améliorer la sécurité du déplacement des enfants à la salle de gym en passant par le chemin des Clos (chemin privé) pour que l'AvBx demande aux propriétaires la possibilité de passer avec les élèves.

#### **8. Programme d'activités 2026**

- Les discussions et propositions de la part du l'AvBx auprès du CC sont en cours pour l'aménagement du Closel et son ouverture publique devrait avoir lieu fin juin. Une journée d'inauguration festive sera organisée.
- Une journée décoration des palissades de la future salle de gym et spectacles du village sera organisée (elle a eu lieu le 31 mai 2026 et a connu un grand succès auprès de la population) sous la direction artistique d'André Walter.

#### **9. Divers**

- Une représentante de l'Ass. Villageoise de St-Aubin informe de l'organisation d'un festival des talents est ouvert également aux bevaisans.
- Une demande est faite concernant l'achat d'une route sans propriétaire de 1'000 m2 (vraisemblablement le Chemin du Charcottet) qui serait achetée par le pseudo Roi de la Suisse ! L'affaire se traite au niveau du canton.
- Une demande est faite concernant l'avenir des locaux de l'ancienne Boulangerie (qui est sans laboratoire). Pas de réponse actuellement.
- Une personne se demande si la commune à une vision pour la végétation avec le réchauffement climatique. La question sera posée au Conseil communal. Elle est priée de faire une demande via notre site.

La séance est clôturée à 21h30